

## Pour une agglomération réellement vivante et accueillante au bénéfice de tous ?

Lors du dernier conseil communautaire, nous avons pu rappeler aux élus de la majorité les inquiétudes des cinémas de proximité et d'art et d'essai. En effet, la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation du taux de chômage n'ont pas arrangé les affaires économiques des petits et moyens exploitants de cinéma, dans le Grand Nancy comme partout ailleurs en Lorraine. Mais malheureusement, force est de constater que les aides allouées par la Communauté Urbaine ne sont pas à la hauteur des besoins des gérants des petits cinémas. Les demandeurs d'emploi, les personnes en difficulté économique, les familles nombreuses et tous les Grand Nancéiens dans leur ensemble auront donc beaucoup de mal à oublier les désagréments du quotidien dans les salles obscures si ces établissements étaient amenés à fermer, par l'abandon d'une clientèle en difficulté faisant l'économie d'une place de cinéma trop onéreuse.

Le 7<sup>e</sup> art est-il le parent pauvre de la politique culturelle de la CUGN ? Pas vraiment, puisque l'accès à de nombreux autres équipements culturels se paye parfois très cher également. Nous souhaitons rappeler l'objectif, partagé bien entendu, du projet d'agglomération : « veiller à ce que tous les habitants puissent accéder rapidement aux principaux espaces de loisirs et de détente de l'agglomération. ». Que s'est-il passé concrètement depuis l'adoption du projet d'agglomération en 2007 ? Peu de choses au regard de la dégradation de la situation économique. Par exemple, aucun tarif préférentiel n'est prévu pour les demandeurs d'emploi souhaitant visiter le Musée de l'Histoire du Fer à Jarville, équipement géré par la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Même constat pour l'ensemble des piscines de l'agglomération. Pourquoi ne pas prendre exemple sur les communautés urbaines de Strasbourg, d'Alençon ou de Brest qui prévoient des tarifs préférentiels pour l'accès aux piscines pour les bénéficiaires du RMI ?

De façon plus large, nous aimerions que soient multipliés, à l'échelon communautaire, les partenariats entre les différentes collectivités locales et les associations pour faire en sorte que les demandeurs d'emploi et les personnes en situation financière délicate puissent se détendre ou se cultiver. Pour cela, il conviendrait de s'inspirer d'expériences locales réussies telles que les conventions conclues entre le Conseil général, l'association Pass'Sport et Culture et certaines communes du Grand Nancy qui ont favorisé l'accès et la pratique d'une activité sportive ou culturelle au sein d'une association par sa prise en charge financière totale ou partielle. Faut-il que la situation économique se dégrade encore pour que les demandeurs d'emplois puissent enfin bénéficier d'aides comparables à celles qui ont pu se développer en faveur des jeunes ? Certains tarifs préférentiels existent déjà mais les situations restent différentes selon les équipements : il faudrait peut-être une certaine uniformité et une meilleure lisibilité.

En attendant, nous espérons que les beaux jours qui s'annoncent puissent être suffisamment ensoleillés pour profiter de nos espaces de loisirs gratuits et notamment les jardins botaniques du Montet, puisque le président de la CUGN s'est engagé à conserver cette gratuité, dont acte.

### Groupe

« la Gauche du Grand Nancy »

22-24 viaduc Kennedy

CO n° 80036

54035 Nancy Cedex

Tél : 03.83.91.83.30

Fax : 03.83.91.84.15

Gauche.du.grand.nancy@gmail.com